



PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Direction
des services
administratifs
et financiers

Paris, le 9 décembre 2013

La Directrice

Réf. : DSAF RMA - 136

Affaire suivie par : Cécile Lazaro

NOTE

à l'attention de Jean-Baptiste Hy,
Directeur, Service des Achats de l'Etat

Objet : Feuille de route « les achats innovants »
Référence : Lettre du 25 septembre 2013 du Premier ministre (n°5681/SG)

Le soutien de l'innovation par la commande publique initié le 6 novembre 2012 dans le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi et en particulier dans sa mesure 32 « Accompagner le développement des PME de croissance innovantes en mobilisant l'achat public » a depuis été poursuivi au travers notamment de la conférence du 11 avril 2013 et de la circulaire interministérielle relative à la politique des achats de l'Etat et de ses établissements publics. Le Premier ministre l'a rappelé dans la lettre citée en référence, demandant à chaque ministère de dresser une feuille de route sur les actions menées et à mener pour atteindre l'objectif fixé afin que les achats de produits ou de services innovants représentent 2 % du volume des achats de l'État à l'horizon 2020.

Les services du Premier ministre ont dès 2012 enclenché une démarche sur les achats innovants en organisant des actions de sensibilisation au dialogue avec les fournisseurs et les PME innovantes.

L'année 2013 a permis d'approfondir le défi Innovation avec notamment la désignation d'un référent « achats innovants » qui a participé aux différents groupes de travail avec le SAE. Le référent a par ailleurs sollicité les différentes entités des services du Premier ministre afin de passer en revue le portefeuille achats de chacune.

Pour l'heure, quelques segments d'achats ont été identifiés comme étant potentiellement porteurs d'innovation :

- informatique et logiciels (sécurité informatique, signature électronique, e-formation, ...)
- patrimoine immobilier (innovation dans les matériaux, usage du carbone, ...)
- traitement des déchets (outils d'analyse, innovation dans les procédés, ...)
- nouveaux objets numériques acquis à des fins de test par la CNIL.

La démarche de pérennisation de l'innovation par la commande publique se poursuivra sur les années 2014-2015 et se déclinera selon plusieurs axes :

- actions opérationnelles sur les procédures d'achat (en central et en déconcentré) :
 - systématisation de l'autorisation des variantes dans tous les marchés ;
 - utilisation du critère « caractère innovant » sur les procédures des segments pré-cités ;
 - analyse amont systématique de la procédure des segments pré-cités sous l'angle « achats innovants » et étude quant à la possibilité de créer un lot supplémentaire « besoin innovant ».

- actions d'échanges et de communication :
 - maintien du référent « achats innovants » au sein des services du Premier ministre qui reste l'interlocuteur privilégié pour les acheteurs, les prescripteurs et les entreprises innovantes ;
 - sourcing pour toute procédure afin de déceler une piste d'innovation ;
 - parangonnage avec des acheteurs (publics ou privés) pour partager sur des solutions et des besoins, le cas échéant, innovants ;
 - communication auprès des entreprises sur les projets à venir (par exemple, l'avis de pré-information) ;
 - mise à disposition d'un espace pour permettre aux entreprises de se faire connaître (projet de Guichet unique du SAE).

- actions de pilotage et de reporting :
 - mise en place d'indicateurs (nombre de marchés s'inscrivant dans l'achat innovant/ nombre total de marchés, montant des marchés achats innovants/montant total des marchés) ;
 - revue mensuelle sur les achats innovants au Comité ministériel des achats.

Dès 2015, des résultats chiffrés sur les segments précédemment identifiés permettront d'étendre la démarche innovation sur de nouvelles familles d'achats.

Les années 2016-2017 seront des années pour asseoir les actions menées et ainsi bénéficier d'une base solide pour atteindre l'objectif fixé à 2% du volume des achats en produits et/ou services innovants à l'horizon 2020.



Isabelle SAURAT